



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 Mars 2021

Unités de compte ISR, investissements thématiques, gestion pilotée ESG : Agipi enrichit ses contrats d'assurance-vie et de retraite

Pionnière de l'épargne responsable, Agipi innove et fait évoluer ses contrats d'assurance vie et de retraite en incluant de nouvelles opportunités d'investissement durable et en proposant aux épargnants de nouvelles possibilités d'investissement sur les grandes tendances mondiales de demain (longévité, changement climatique, économie digitale, ...). Ces évolutions sont disponibles à compter du 23 mars.

L'association AGIPI, spécialiste de l'épargne, de la retraite, de l'assurance emprunteur, de la prévoyance et de la santé, annonce aujourd'hui des évolutions dans ses contrats d'assurance vie et de retraite. Soucieuse d'offrir à ses adhérents une gamme financière toujours plus complète et innovante, l'association enrichit son offre d'investissement de plusieurs nouveautés. L'objectif est de pouvoir proposer aux adhérents d'épargner avec encore plus de convictions, de faire le choix d'investir sur les grandes tendances mondiales de demain et, enfin, de bénéficier de nouvelles possibilités de diversification.

Une offre encore plus tournée vers l'investissement responsable avec la Gestion pilotée thématiques ESG

Lancée en avril 2017, soit parmi les premières du marché français, la gestion pilotée ESG (Environnement, social et gouvernance) d'AGIPI renforce aujourd'hui son caractère responsable. Renommée « Gestion pilotée thématiques ESG », elle privilégie, en plus des critères ESG déjà intégrés dans le choix des supports, l'investissement dans les secteurs durables tels que l'environnement, la transition énergétique ou encore la santé et longévité.

Elle est désormais la seule gestion pilotée disponible aux nouvelles souscriptions.

Au-delà de la Gestion pilotée thématiques ESG, les contrats AGIPI proposent de nombreuses unités de compte (UC) labélisées ISR (Investissement Socialement Responsable) dont Agipi Monde Durable, l'une des premières UC carbone compensé du marché français.

« Notre conviction est que l'épargne doit de plus en plus contribuer au développement durable. Nous portons cette conviction en intégrant désormais systématiquement des critères ESG à la gestion pilotée proposée à nos adhérents, le type de gestion le plus souscrit sur nos contrats. Nous proposons aussi un large choix de supports d'investissement ISR et une unité de compte complètement innovante car Carbone compensée », commente Bruno Guillier de Chalvron, Délégué général d'AGIPI.

Une gamme d'investissement thématiques

Désormais, les contrats d'assurance vie et de retraite bénéficient également d'une nouvelle convention de gestion, baptisée « Impulsion », composée de 7 nouvelles unités de compte dédiées aux grandes tendances économiques et sociétales de demain.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 Mars 2021

Cette gamme d'unités de compte permet aux épargnants d'investir sur les tendances d'avenir liées à l'économie propre, la longévité, la robotique, l'économie digitale, les grandes tendances, l'environnement ou encore le climat.

De nouvelles opportunités d'investissement

A compter du 23 mars, la gamme d'unités de compte du contrat CLER s'enrichit aussi avec l'ajout de trois nouveaux supports spécifiques disponibles pour tous les adhérents :

- **AXA Selectiv' Immoservice** doit permettre à l'épargnant de profiter du marché porteur de l'immobilier de loisirs et de services en Europe ;
- **AXA Avenir Infrastructure** offre la possibilité de diversifier son épargne dans l'économie réelle avec des investissements dans le secteur des infrastructures (transport, eau et gestion des déchets, transport et distribution d'énergies, ...);
- **AXA Avenir Entrepreneurs** permettra aux adhérents de participer au financement des petites et moyennes entreprises (PME) françaises et européennes innovantes et non cotées.

Une large gamme d'unités de compte ISR (Investissement Socialement Responsable) sera également accessible via le contrat CLER. L'épargnant pourra ainsi investir dans le fonds AGIPI Monde Durable, l'une des premières UC carbone compensé du marché français. Par ailleurs, il pourra également participer à la relance de l'économie française en sélectionnant le fonds AGIPI Régions Solidaire, qui a obtenu le Label Relance le 14 décembre 2020.

A propos d'AGIPI :

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour l'épargne, la retraite, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite.

Au 31 décembre 2020, AGIPI compte 618 369 adhérents, 836 315 adhésions. Ses contrats enregistrent 19,4 Md€ d'épargne confiée en gestion et 2 Md€ d'euros de cotisations d'assurance (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur agipi.com laboratoire-agipi.com   YouTube 

Contacts Presse

AGIPI :

Sylvie Conan-Charvin - sylvie.conan-charvin@agipi.com - 01 40 08 93 16

Pascaline Delgutte - pascaline.delgutte@agipi.com - 01 40 08 93 19

Agence Fargo :

Thomas Carlat – tcarlat@fargo.agency – 06 16 83 88 17